



Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



L'essentiel de la semaine

Un retour de la pluie est annoncé à partir de jeudi accompagné d'une baisse des températures pour cette fin de semaine.

Poireau : bon état sanitaire des pépinières et de la parcelle plantée, premier relevé des captures de mouches des semis et de l'oignon sur Créances.

Salade : premiers pucerons à Lingreville en plein champ.

Chou, céleri, persil et oignon : bon état sanitaire.

Pois sous abris : mildiou sur le feuillage stable.

SOMMAIRE :

POIREAU	1
SALADE	2
CHOU	2
CELERI et PERSIL	2
OIGNON	3
POIS sous abri.....	3
NOTE ABEILLE	3

POIREAU :

*Suivi : Mont Saint Michel : 3 pépinières sous petits tunnels,
Créances : 4 pépinières en plein-air dont 1 en AB,
Surtainville : 1 pépinière en plein-air,
Val de Saire : 1 parcelle plantée en plein-air.*

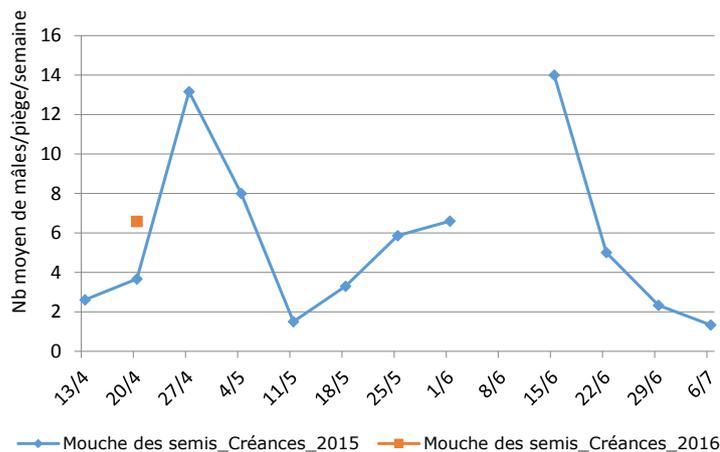
Les pépinières en plein-air vont du stade crochet jusqu'au stade tout début 1^{ère} feuille et sous tunnel les plus avancées sont au stade tout début 3^{ème} feuille.

Bon état sanitaire des pépinières et de la parcelle plantée.

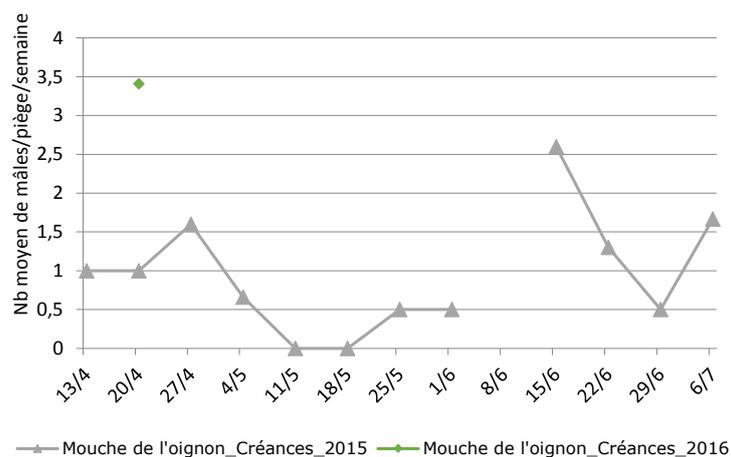
Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Des mouches de l'oignon et des semis ont été capturées dans les deux parcelles de pépinières où les premiers pièges ont été installés la semaine dernière sur la zone de Créances

Evolution des captures des mouches des semis 2016



Evolution des captures des mouches de l'oignon 2016



Seuil indicatif de risque :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura* s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plantes, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis. Pour pondre, les femelles sont attirées principalement par les sols récemment travaillés (terre fine), riches en matière organique et humides.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plants d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Les captures notamment de mouches de l'oignon sont importantes dans les parcelles, le risque est présent pour les jeunes cultures en place sur la zone de Créances. Le retour des pluies devrait limiter leur activité.

SALADE :

Suivi : Mont Saint Michel : 3 parcelles sous voiles,
Lingreville : 1 parcelle de laitue, stade : 6-7 feuilles,
Val de Saire : 5 parcelles sous voiles.

Pucerons :

Des individus aptères de *Nasanovia ribis-nigri* (2 par laitue) ont été observés cette semaine à Lingreville sur 8% des plants.

Evolution du risque :

La baisse annoncée des températures n'est pas favorable à l'augmentation rapide des populations. Surveillez vos jeunes plantations.

CHOU :

Suivi : Val de Saire : 1 parcelle romanesco sous voiles,

Bon état sanitaire

CELERI et PERSIL :

Suivi : Val de Saire : 1 parcelle de persil,
Surtainville : 1 parcelle de céleri.

Bon état sanitaire, les premiers pièges pour surveiller les vols de mouche de la carotte ont été installés sur ces deux parcelles cette semaine, premiers relevés la semaine prochaine.

OIGNON :

Suivi : Mont Saint Michel : 2 parcelles de bulbille, stade : 2 feuilles et 1 parcelle de semis, stade : en cours de levée.

Bon état sanitaire.

Mildiou :

Modélisation Miloni INOKI au 19 avril sur semis ou plantation réalisés début 2016.

STATION	DATES DES DERNIERES CONTAMINATIONS	GENERATION EN COURS	SORTIES DE TACHES A VENIR
MONT SAINT MICHEL	Aucune contamination en cours		

Seuil indicatif de risque :

1^{ère} génération : aucun risque

2^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les bulbilles et les oignons de semis précoces.

3^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les oignons de semis.

Le risque est immédiat lorsque du mildiou sporulant est observé dans le secteur, quelle que soit la génération.

Evolution du risque :

Pour les cultures semées ou plantées depuis le début de l'année 2016 et qui sont levées, le risque mildiou n'a pas encore démarré sur la zone du Mont Saint Michel.

POIS sous abri :

Suivi : Lingreville : plusieurs planches, stade : floraison.

Mildiou :

La présence de cette maladie est stable depuis la semaine dernière, les taches sont localisées sur les feuilles de la base.

Evolution du risque : le risque est important lorsque le temps est couvert et humide, aérez au maximum les abris et évitez les excès de végétation.

NOTE ABEILLE :

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence des ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances